VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

—ET—

UN BEAU LOT DE TERRE.

Donne l'affaire de la concession de Mme Victoire Angamar, veuve de Philip Vidon.

No 59,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau 434 rue Carondelet—JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 1er août 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 33, borné par la rue Liberté (autrefois St-André), l'avenue Franklin (autrefois rue St-David), la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane; ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple No 3210 rue Liberté et contenant quatre chambres.

2° Un certain lot de terre, sans améliorations situé dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Liberté (autrefois St-André), Amélia, Howard (autrefois St-George) et Delachaise, ledit lot étant désigné comme lot No 7 sur un plan de C. A. De Armas, ancien voyer, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17ème jour d'août 1885, et mesurant 29 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 120' 11" 2" entre lignes parallèles

Conditions.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le balance du prix d'achat, s'il y en a, en un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt ci-dessus du jour de l'adjudication, devant être garanti par des billets de l'acquéreur et garantis ensemble, avec 10 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour forcer le paiement des billets, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue la propriété devant être conservé assurée par l'acquéreur contre le feu, et l'argent de l'assurance fait payable au porteur ou porteurs du dit billet ou billets, jusqu'au montant du ci-dessus, l'acquéreur devant payer toutes les taxes de 1899, en plus et ci-dessus le prix de l'adjudication et de faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres nécessaires du revenu de l'intérieur.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Wm Gowland.

No 59,834—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR HECKER & SMITH,—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. JEUDI, 31 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 27 juillet 1899, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la division E maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique le propriété ci-après décrite à savoir:—

1° Deux certaines lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 709, bornés par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, Nos 7 et 8 mesurant chacun 33' 3" 3 1/3" de face à la rue Génois sur 110' de profondeur entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes district et ilet, désignée comme partie du lot No 11 mesurant 28' 8" de face à la rue Cleveland sur 133 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions comptant — L'acquéreur assumant toutes les taxes de 1899 et devant payer pour l'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, comprenant les Timbres du Revenu de l'intérieur.

30 juil—30—aout 6 13 20 27 31

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James J. May et femme—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 59,820— En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1899, à midi, la suivante décrite propriété: Une demie indivisée de deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros 9 et 10 dans l'ilet borné par les rues Jersey, Cadiz, Laurel et Jena; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur. Conditions: Comptant.

E. A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdide.

4août—4 11 18 25—sept 1 6

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix Améliorée dans le Cinquième District.

COTTAGE SIMPLE.

No 341, rue Elmira, Alger.

No 59221 — Succession de Joseph Klein et femme— Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale JEUDI 7 septembre 1899, à la Bourse des Propriétés foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique à midi, en vertu d'un ordre signé le 3 août 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en vacance, les propriétés ci-dessus décrites:

Étant la moitié d'un lot de terre désigné sur le No 17 de l'ilet No 40, mesurant (ledit moitié lot) 15 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur; ilet borné par les rues Belleville, Alix, Pelican et Elmire, portant le numéro municipal No 341 rue Elmire.

Pour tous renseignements et mesurements, voyez le plan à la Bourse

Conditions—Comptant.

Actes de vente et tous les timbres du Revenu de guerre aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, Esq. notaire public.

5 août— 5 6 13 20 27 —sept 2 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêt de successions.

B. J. Wolf et Fils vs I. J. Wolf et Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 59,146—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre, propriété et intérêt de I. J. Wolf dans et à la succession de son père décédé, B. J. Wolf étant un intérêt indivis d'un douzième là-dedans et subsidiairement son dit intérêt dans et à la suivante décrite propriété foncière appartenant autrefois à son dit père, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances à cela appartenant situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le No 4, dans l'ilet 27, borné par les rues Hermosia, Tolédano, St Denis et St Patrick, sur un plan dressé par C. A. Heding daté le 14 avril 1849, et trouvé en l'étude de Jos. A. Quintero, ancien notaire en cette ville, lequel lot de terre mesurant trente pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Aussi, tout le droit, titre et intérêt du dit I. J. Wolf étant un intérêt indivis d'un intérêt dans et à la succession de son frère décédé, George Wolf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Lanaux et Luce, avocats pour le plaignant.

4 août—4 11 18 25—sept 1 7

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE.

Propriétés de Choix et Rémunérative du Troisième District

Consistant en (4) quatre Cottages Simple

Et en une Résidence Double

Connus par les Numéros 1504-08-10, Avenue St-Bernard et le No 1548 rue Derbigny, à proximité et contigus au Marché St-Bernard.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MARDI, le 12 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 7 août 1899, et signé par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Cronsilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

1° Trois lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Robertson Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les Nos 2, 3 et 4, on A, B, C et sont contigus, et mesurant conformément avec un arpentage fait par George H. Grandjean, I. C. et voyer, portant la date du 11 août 1899, comme suit: Le lot No 2 ou A mesurant 21' 0" 4"' de face à ladite avenue St Bernard, sur une profondeur de 110' 3" 0" sur la ligne du lot No 1, et 110' 9" 0"' sur la ligne du lot 3 ou B, et 21' 4" 0"' sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Le lot No 3 ou B, mesurant 21' 0" 4"' de face à ladite avenue St. Bernard, sur 110' 9" 0"' de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 ou A, et 111' 3" 0"' sur la ligne du lot No 4 ou C, et 21' 4" 0"' dans le fond, le tout plus ou moins.

Lot No 4 ou C mesurant 21' 0" 4"' de face à ladite avenue St. Bernard sur 111' 3" 0"' de profondeur sur la ligne du lot 3 ou B, et 111' 9" 0"' de profondeur sur la ligne la plus près à l'avenue Claiborne, et 21' 4" 1"' de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

(A.) Les améliorations sur le lot 2 ou A consistent en un cottage simple en bois, retiré de la banquette, ayant quelque quatre chambres, citerne, dépendance, etc., et rapportant un revenu de $8 par mois, et est connu par le numéro municipal 1504 avenue St Bernard.

(B) Les améliorations sur le lot 3 ou B consistent en deux cottages simples en bois, l'un desquels faisant face à la banquette, a quelque trois chambres, savent sur le devant. L'autre est situé vers le fond du lot, ayant quelques quatre chambres, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de $12.00 par mois, et sont connus par le numéro municipal 1508, avenue St Bernard. Les cours sont séparées et sont occupées par un ou plusieurs locataires.

(C.) Les améliorations sur le lot 4 ou C consistent en un cottage simple en bois avec cuisine attenante et contenant en tout quelques cinq chambres, faisant face à la banquette, a un avent sur le devant, dépendances citernes, etc., rapportant un revenu de ($8 00) huit dolars par mois: il est connu par le numéro municipal 1510 avenue St Bernard.

2° Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur adite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citerne, puits, dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U.; un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

12 août—12 13 20 27—sept 3 10 11 12

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Joaillerie et Argenterie.

Succession de Mme C. Logan.

No 54,538—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MARDI, le 22 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 août 1899 de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les effets suivants:

Une épingle en diamant montée en or, une paire de boucles d'oreille en diamant, une grande bague en diamant, une petite bague en diamant une montre d'or avec monture en diamant: une épingle en diamant, une bague de grappe de diamants, Bagues d'or, montre d'or et chaine et argenterie.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 août—11 12 13 20 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Septième District.

Connue comme Nos 7621 et 7623 rue Burthe, entre les rues Hillary et Adams.

Mme Mary Amelia Roussel, veuve de William Davlin, vs Carter Wilson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59 8 6—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 août 1899, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes à cela appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 108, borné par les rues Burthe, Hillary, Adams et Troisième, désigné comme lot No 6, et mesurant trente pieds de face sur la rue Burthe sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest Lee Sansum, avocat pour le plaignant. 21 juil—21 28—aout 4 11 18 24

VENTE PAR LE CONSTABLE

Victor Valentinien vs Mlle Corinne Pluche.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,834—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux No 726 rue Orléans, dans le 2me District de cette ville, le SAMEDI 12 août 1899, à 10:30 heures A. M précises, de la propriété ci après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, lits, armoires, bureaux, lavabos, chaises, berceuses, fournitures de lavabos etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité

3 Aout 3 7 12 de la Cité d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS PAYANTES

Avantageusement situées

Dans le Premier et le Troisième District.

1819-1321

Avenue Franklin entre Erato et Thalie.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis retirée de la rue. Dans un voisinage faisant de rapides progrès, ayant les Eglises, les Chars, Ecoles, Marchés etc, à proximité, un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

1932

rue Marigny entre Prieur et Johnson. Joli cottage. Louer $6 par mois.

2320

rue Royale entre Mandeville et Marigny. Elégant cottage. Toutes les commodités à la main.

2224-2226

rue Remparts entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

MAGNIFIQUE

maison à deux corps de logis, Chars, Ecoles, Marchés, Eglises etc, près. Quartier tranquille et choisi. Louée $26 par mois.

816-818

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

SPLENDIDE

maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve. Quartier choisi. Le voisinage se rebâtis avec des maisons modernes. A proximité de toutes les commodités. Louée $24 par mois.

820-822

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis, touchant à celle décrite plus haut. Louée $22 par mois.

Succession de Charles W. Doyle.

No 59,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 818 rue Commune—MERCREDI, 6 septembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er août 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de grande valeur qui suivent, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 323, borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Thalie désigné comme lot numéro sept de l'ilet numéro sept, sur un plan dressé par J Pilié et annexé à un acte passé le 20 mai 1841, pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages l'attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépenses à l'étage supérieur et deux chambres et dépenses au rez de chaussée de chaque côté, cour carrelée, gaz partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Chartres ledit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Royale sur 85 pieds de profondeur et est borné du côté de la rue Marigny par la propriété appartenant autrefois à Pierre Mallay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété appartenant autrefois à Paul Auvil, et aussi une portion de terre dans le fond dudit lot, près d'un lot de terre faisant face à la rue Mandeville, et mesurant d'après le croquis attaché à l'acte d'achat du défunt, 7 pieds et demi sur la ligne du fond dudit lot faisant face à la rue Mandeville, partant de ladite ligne du côté le plus rapproché de la rue Royale, sur 5 pieds de profondeur entre lignes parallèles courant du fond dudit lot parallèle à ladite ligne la plus rapprochée de la rue Royale, par 7 pieds et demi de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et un cabinet, avec une bâtisse à deux étages attenant à l'arrière ayant deux chambres au rez de chaussée et deux chambres au second étage, citerne, puits etc.

3° Une certaine portion ou pièce de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 259, borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, ladite portion ou pièce de terre est désignée par le numéro vingt-et-un, et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur une première profondeur du côté vers la rue Dauphine sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, puis rétrécissant à angle droit 10 pieds 7 pouces et 7 lignes, puis une seconde profondeur de 90 pieds 11 pouces et 7 lignes et une profondeur sur la ligne opposée de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes et une largeur de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes dans le fond, étant composé de 10 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond du lot No de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes la plus rapprochée de la rue Dauphine du lot numéro 201, le tout d'après le plan d'Edgar Pilié, voyer, 8 mars 1893 à un acte passé pardevant G. M. Barrett, notaire, 29 mars 1893.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar à laver, citerne, puits, etc., de chaque côté. Loué 24 piastres par mois. Connue comme les numéros 816 et 818 rue Mandeville.

4° 1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny Dauphine et Bourgogne, ledit lot formant partie du lot désigné par le No 201 sur le plan général dudit faubourg et mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville entre Dauphine et Bourgogne sur 145 pieds de profondeur, 2° Une certaine pièce ou parcelle de terre située dans le même Faubourg, District et ilet, et attenant au lot susdit décrit au côté de la rue Bourgogne et faisant partie du lot 214 dudit ilet, et ayant, mesure américaine, 2 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté vers la rue Dauphine, par la propriété ci-dessus décrite et du côté vers la rue Bourgogne par la propriété maintenant ou autrefois de Julia A. Lacroix. Les améliorations consistent en une belle bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant de chaque côté 5 chambres et un cabinet, citerne, lieux d'aisances, etc., loué $22 par mois, connue par les numéros municipaux 820 et 822.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, désigné par le No 5, sur un plan daté le 30 juillet 1836, déposé comme plan numéro 17 au livre de plans de T. Turreaud, autrefois notaire, lequel lot mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face à la rue Remparts, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par les Numéros municipal 2224-2226 rue Remparts consistent en une élégante bâtisse à un étage, à deux corps de logis ayant 5 chambres de chaque côté, citerne, hangar à laver, lieux d'aisances etc. Loué $26 par mois.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné par le le numéro 5 sur un plan de C. A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 15 février 1873 et mesuré d'après ledit plan en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 127 pieds pouces et 5 lignes de profondeur

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant deux chambres, cuisine, hanger à laver, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal 1932 rue Marigny. Loué $6 par mois

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale, avec lien et privilège sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur assumant le paiement de la taxe de l'année courante 1899 en sus du prix de son enchère; les loyers collectés des immeubles appartiendront à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente devront être passés pardevant John R Legier, un notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de revenue des Etats Unis, et devront contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité du transfert des polices d'assurances et le paiement d'honoraires d'avocats en cas de poursuite. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Robert Légier, avocat.

6 aout—6 13 20 27—sept 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

dans le

TROISIEME DISTRICT.

1437-1439,

Rue Nord Remparts, coin Kerlerec.

BELLE RESIDENCE

En briques, à un Etage, avec Attic, à un Ilet de l'Avenue Esplanade,

Les Chars, Eglises, Marchés, Ecoles et autres Agréments à Proximité.

921,

Rue Touro, entre Remparts et Bourgogne,

Charmant Cottage Elevé, Environné par tous les Agréments.

Succession de Manuel Castillo.

No 59,805.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 30 août 1899, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la salle de vente New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable N. H. Lightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juillet 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites à savoir:—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Dauphine, désigné par le numéro municipal 2322, borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Thalie désigné comme lot numéro sept de l'ilet numéro sept, sur un plan dressé par J Pilié et annexé à un acte passé le 20 mai 1841, pardevant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages l'attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépenses à l'étage supérieur et deux chambres et dépenses au rez de chaussée de chaque côté, cour carrelée, gaz partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

TROISIEME DISTRICT.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Mandeville, Marigny et Chartres ledit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds de face à la rue Royale sur 85 pieds de profondeur et est borné du côté de la rue Marigny par la propriété appartenant autrefois à Pierre Mallay, et du côté de la rue Mandeville par la propriété appartenant autrefois à Paul Auvil, et aussi une portion de terre dans le fond dudit lot, près d'un lot de terre faisant face à la rue Mandeville, et mesurant d'après le croquis attaché à l'acte d'achat du défunt, 7 pieds et demi sur la ligne du fond dudit lot faisant face à la rue Mandeville, partant de ladite ligne du côté le plus rapproché de la rue Royale, sur 5 pieds de profondeur entre lignes parallèles courant du fond dudit lot parallèle à ladite ligne la plus rapprochée de la rue Royale, par 7 pieds et demi de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et un cabinet, avec une bâtisse à deux étages attenant à l'arrière ayant deux chambres au rez de chaussée et deux chambres au second étage, citerne, puits etc.

3° Une certaine portion ou pièce de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 259, borné par les rues Marigny, Mandeville, Bourgogne et Dauphine, ladite portion ou pièce de terre est désignée par le numéro vingt-et-un, et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Mandeville sur une première profondeur du côté vers la rue Dauphine sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, puis rétrécissant à angle droit 10 pieds 7 pouces et 7 lignes, puis une seconde profondeur de 90 pieds 11 pouces et 7 lignes et une profondeur sur la ligne opposée de 154 pieds 11 pouces et 2 lignes et une largeur de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes dans le fond, étant composé de 10 pieds 7 pouces et 7 lignes dans le fond du lot No de 21 pieds 3 pouces et 6 lignes la plus rapprochée de la rue Dauphine du lot numéro 201, le tout d'après le plan d'Edgar Pilié, voyer, 8 mars 1893 à un acte passé pardevant G. M. Barrett, notaire, 29 mars 1893.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant 4 chambres, hangar à laver, citerne, puits, etc., de chaque côté. Loué 24 piastres par mois. Connue comme les numéros 816 et 818 rue Mandeville.

4° 1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny Dauphine et Bourgogne, ledit lot formant partie du lot désigné par le No 201 sur le plan général dudit faubourg et mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville entre Dauphine et Bourgogne sur 145 pieds de profondeur, 2° Une certaine pièce ou parcelle de terre située dans le même Faubourg, District et ilet, et attenant au lot susdit décrit au côté de la rue Bourgogne et faisant partie du lot 214 dudit ilet, et ayant, mesure américaine, 2 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné du côté vers la rue Dauphine, par la propriété ci-dessus décrite et du côté vers la rue Bourgogne par la propriété maintenant ou autrefois de Julia A. Lacroix. Les améliorations consistent en une belle bâtisse à un étage à deux corps de logis ayant de chaque côté 5 chambres et un cabinet, citerne, lieux d'aisances, etc., loué $22 par mois, connue par les numéros municipaux 820 et 822.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, désigné par le No 5, sur un plan daté le 30 juillet 1836, déposé comme plan numéro 17 au livre de plans de T. Turreaud, autrefois notaire, lequel lot mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face à la rue Remparts, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues par les Numéros municipal 2224-2226 rue Remparts consistent en une élégante bâtisse à un étage, à deux corps de logis ayant 5 chambres de chaque côté, citerne, hangar à laver, lieux d'aisances etc. Loué $26 par mois.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, et avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné par le le numéro 5 sur un plan de C. A. de Armas, député voyer de la ville, daté le 15 février 1873 et mesuré d'après ledit plan en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 127 pieds pouces et 5 lignes de profondeur

Les améliorations consistent en un cottage à un étage, ayant deux chambres, cuisine, hanger à laver, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal 1932 rue Marigny. Loué $6 par mois

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale, avec lien et privilège sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'acquéreur assumant le paiement de la taxe de l'année courante 1899 en sus du prix de son enchère; les loyers collectés des immeubles appartiendront à la succession jusqu'au jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente devront être passés pardevant John R Légier, un notaire en cette ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres de revenue des Etats Unis, et devront contenir toutes les clauses usuelles et de coutume de sécurité du transfert des polices d'assurances et le paiement d'honoraires d'avocats en cas de poursuite. Les acquéreurs devront déposer 10 pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Robert Légier, avocat.

6 aout—6 13 20 27—sept 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Jean Hountha.

No 59,538—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878, et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 23 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci-transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par les lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc., pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12 juil—12 19 26—aout 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE.